

cela, a tout de suite présenté un écrit, par lequel il déclaroit que quant à sa part, il s'offroit à rembourser le prix des fusils qui avoient crevé, ou bien à les remplacer par d'autres à son prochain voyage; mais comme S. M. ne regarde pas les choses de si près et qu'elle agit toujours d'une manière noble et généreuse, elle n'exige pas qu'on en restitue le prix, ni qu'on les remplace par d'autres. Cependant comme messieurs les capitaines ont demandé qu'il fût fait mention de cet article dans la lettre, nous en parlons par déférence pour ces Messieurs et pour leur complaire seulement.

De plus il faut, Monsieur, que vous sachiez que cette année S. M. a daigné pardonner tous les tributs à MM. les capitaines des deux navires, et leur a permis d'acheter des soieries, soit en fil, soit en pièces, et du sucre en poudre pour en charger les deux navires. Voilà pourquoi je vous écris celle-ci, afin que vous soyiez au fait de tout et que vous sachiez comment les choses se sont passées ici.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

Donné en Cochinchine, du règne de *Gia Long* l'an 18, le... de la neuvième lune.

Nous, soussigné, certifions que la traduction ci-dessus est exacte et conforme en tout à l'original, en foi de quoi nous soucrivons.

† JEAN,

Evêque de *Veren*, vicaire apostolique de la mission de Cochinchine, Cambodge et Ciampa.

(Sceau de l'évêque.)